

# Réponses et commentaires de l'Instance de Proximité du HUB INFO ICI REGIONS du 20 avril 2026

**Président de l'instance : C. GASPAR**

**Représentants de proximité présents : V. DALMAZ-NICOLAS et X. OSTERBERGER**

**Assistaient également à la séance : N. METRA**

## **Poste de "monteur" en attente :**

- Lors des dernières instances, vous avez confirmé la création d'un poste à la technique ? Avez-vous une date de mise en publication ?

Mêmes réponses que les mois précédents. Aucune date arrêtée à ce jour pour la publication du poste vacant au sein du service technique.

-----  
*Nous, les RP, restons toujours attentifs à ce poste toujours en attente.*

## **Services nécessaires au HUB :**

1/ Pour une information nationale et internationale de qualité semblable à l'ancienne organisation, un chiffrage des besoins journaliers pour l'accès à la médiathèque a été remonté à Paris.

- Est-ce que la direction de l'information et des moyens vous a répondu ?

La direction de l'information et des moyens poursuit les négociations au sein du service où la situation est tendue.

-----  
*Toujours « Work in Progress » ... mais c'est un peu long quand même 😊*

2/ Avez-vous fini l'étude des différents outils possibles pour des infographies avec des cartes du monde à la charte de France 3 ? Si oui, quand seront-ils disponibles pour les techniciens ?

Très prochainement. Des achats de plugins After permettant de le faire sont en cours.

### **Le Hub-Info :**

3 mois après la mise en place de la nouvelle organisation « Hub-info »,

- Avez-vous des retours des différents responsables des régions sur la qualité éditoriale et technique ?

Globalement les retours sont positifs aussi bien côté éditorial que technique, même s'il reste encore des choses à améliorer, mais qui ne dépendent pas que des équipes de Vaise.

- Avez-vous prévu des réunions inter-métiers pour un bilan en interne et faire remonter des axes d'amélioration ?

Cela est bien prévu et souhaité par la rédactrice en chef et le chef de centre. Des réunions seront organisées dès que possible en fonction des disponibilités des équipes et de l'activité.

### **Dossiers et long-formats :**

Dans le projet initial du HUB info, il était prévu que le site fabrique des longs formats pour les régions. A ce jour, nous puisons dans les sujets de France 2.

- Est-ce que la fabrication de ces dossiers par nos équipes est toujours d'actualité ?

Cela n'est pas d'actualité pour l'instant. Les équipes sont concentrées sur la reprise du JT midi incarné depuis ce midi.

### **Gestion du temps dans la création de desk :**

Pour fournir une information de qualité, chaque corp de métier doit avoir un temps suffisant pour effectuer son travail.

La volonté de fournir une information la plus actualisée possible et un accompagnement parfois insuffisant des rédacteurs provoquent une désorganisation de la chaîne de production en compressant le temps alloué aux acteurs de bout de chaîne.

- Afin de travailler dans une ambiance plus sereine ; Est-ce que l'encadrement pourrait définir un « timing » pour les différents points d'étape de la production d'un desk (validation de script, dernier rapatriement d'images, export du sujet) ?

Le temps de fabrication d'un desk est très dépendant du journaliste, du sujet et de l'actualité. Toutefois il semblerait utile de revoir ou de mettre à jour le workflow de production, en précisant effectivement toutes les étapes et les responsabilités de chacun, afin de mieux anticiper les contraintes en bout de chaîne. Un rappel également des règles de fabrication aux nouveaux arrivant devra être systématisé. Charge également au RE « Chef de couloir » de bien suivre la fabrication, les temps de fabrication, les délais de mise à disposition pour fluidifier les productions et améliorer les conditions de travail de chacun.

### **Forfait mobilité :**

Plusieurs salariés du site ont « raté » la communication sur le forfait mobilité. En effet, celle-ci se trouvait en bas d'un mail de communication de l'entreprise "l'hebdo" du 11 décembre 2025.

Pour pouvoir bénéficier du forfait, il faut renouveler la demande chaque année.

Conséquence : ils ont été privés de deux mois d'aides alors que ces derniers viennent chaque jour à vélo sur leur lieu de travail !

- Pourrait-on avoir une communication par mail « unique » sur le sujet au moment du renouvellement (comme c'était le cas en 2024) ?

La direction encourage les RP à faire remonter directement la demande au service de la communication interne FTV.

---

*Les RP ont contacté le service de la communication interne de FTV et attendent leur réponse.*

- Serait-il possible qu'à titre exceptionnel les salariés concernés puissent récupérer ce forfait de manière rétroactive ?

Non, aucune dérogation n'est accordée. La prise en compte du forfait mobilité s'effectue à la date de la demande et sans rétroactivité. A titre de souplesse, les demandes de bénéficier du forfait mobilité durable annuel pouvaient exceptionnellement être transmises aux gestionnaires de paie jusqu'au 15 février 2026. Au-delà, la demande ne peut être que de six mois consécutifs, sur l'année en cours. La prise en charge en paie se fait sur le mois de la demande.

---

*Les représentants de proximité sont consternés par l'inflexibilité des gestionnaires du forfait mobilité. Cette attitude a des effets contre-productifs, entraîne une perte financière importante et risque de démotiver les employés qui font des efforts pour adopter des comportements écoresponsables. 😞*

## **Politique de recyclage du site :**

La politique de recyclage actuelle sur notre site semble peu claire pour de nombreux salariés, notamment en raison des différences avec les directives de la métropole (bac jaune pour le recyclage, gris pour les déchets résiduels et marron pour le compost) et les signalétiques du site de Vaise.

Plusieurs points posent problèmes :

Dans les bureaux : Les poubelles à double contenant sont sources de confusion. Leur conception ne permet pas de distinguer clairement les différents types de déchets (déchets généraux, gobelets, papier, plastique, carton, etc.), malgré les efforts d'étiquetage.

Aux machines à café : Les deux poubelles identiques, avec des autocollants peu visibles, ne permettent pas de faire facilement la différence entre les déchets recyclables et non recyclables. (Quid des capsules de café recyclables selon la métropole ?)

À la cantine : Il est difficile de savoir si les cartons souillés doivent être jetés dans la poubelle bleue ou si celle-ci est réservée uniquement aux cartons et papiers propres.

- Pourrait-on avoir une campagne de communication sur le même principe qu'au siège menée peut-être par les services généraux pour clarifier les règles de tri et les bonnes pratiques ?
- Pourrait-on réfléchir au renouvellement des poubelles avec des modèles plus intuitifs et clairement identifiables, afin de faciliter le tri et de rendre notre site plus respectueux de l'environnement ?

Si les mesures mises en œuvre sur le site ne répondent pas / plus aux attentes des collaborateurs, la direction propose que les salariés sensibilisés à cette problématique environnementale fassent remonter par l'intermédiaire de leurs représentants de proximité des propositions visant à optimiser notre politique de recyclage interne. Propositions qui seront examinées, chiffrées et arbitrées par la direction en fonction de leur faisabilité.

-----

*Les RP ont envoyé une liste de questions au prestataire qui s'occupe du bâtiment et feront des propositions le cas échéant.*



**La prochaine instance de proximité se tiendra le mercredi 27 mai 2026**